

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 8

Artikel: Poulailler roulant
Autor: Cauderay, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pas craint de venir nous égayer un peu. Leurs adieux ont été des plus touchants. Au revoir ! nous ont-ils dit ; l'année prochaine, si Dieu nous le permet, nous représenterons un autre trait de notre histoire nationale, et chacun a répondu : bravo ! bravo ! vous serez les bien-venus !

J. DE SIEBENTHAL.

Nous devons à l'obligeance de M. Cauderay l'article suivant qui, nous l'espérons, fera plaisir à nos lecteurs.

Poulailler roulant.

M. Giot, directeur d'une exploitation agricole dans le département de Seine-et-Marne, a établi depuis quelques années un poulailler roulant, c'est à-dire une grande cage placée sur quatre roues, dans laquelle les poules trouvent un abri pendant la nuit ; pendant le jour, elles se répandent dans les champs voisins, où elles font la chasse aux mouches, aux insectes, etc., et pendant une bonne partie de l'année on peut voir aux environs de la ferme, picorant dans les champs de maïs, de pommes de terre, dans les prairies et dans les jeunes blés d'automne, le bizarre poulailler roulant. C'est en effet surprenant d'ingéniosité d'avoir songé à utiliser gratuitement, au profit de la consommation générale, deux choses qui jusqu'à présent n'avaient vécu qu'au détriment des agriculteurs : les poules et les insectes !

Plusieurs agriculteurs qui se sont empressés d'imiter M. Giot s'en sont fort bien trouvés ; car nourrir, avec des êtres qui nous grugent, trois ou quatre cents volailles qui nous rapportent viande, œufs, engrains, et cela pendant neuf à dix mois de l'année, ce n'est pas un procédé à dédaigner pour notre époque de positivisme.

En 1862, par exemple, les poules nomades ont donné à M. Giot une ponte moyenne de huitante gros œufs, quand celles de la basse-cour n'en ont pondu que quarante-cinq ordinaires. De plus, un jaune de ces premiers œufs en vaut trois d'intérieur pour colorer certaines préparations culinaires, et principalement la pâtisserie. La chair de ces volatiles champêtres est aussi succulente que celle des poulets d'ferme, et rappelle le faisant commun. Voilà donc bien des avantages.

A deux époques de l'année seulement, une nourriture supplémentaire est utile aux hôtes du poulailler mobile ; durant les premiers mois du printemps, et après les derniers jours d'octobre, un cinquième ou un quart au plus de la ration ordinaire de grain leur est nécessaire, soit pour suppléer à la victuaille absente, soit pour corriger le régime exclusif et relâchant des mollusques qu'ils consomment alors.

Quant à la crainte de les voir trop s'écartier de leur abri, elle est purement fictive, car lorsqu'on déplace en plein jour la voiture poulaillère, les habitants se

replient aussitôt avec elle, et la suivent attroupés jusqu'à la nouvelle halte.

Au moment de la fauchaison et de la moisson, les nids d'oiseaux découverts et abandonnés par les mères sont apportés aux couveuses du poulailler roulant, qui en élèvent les oiselets comme leurs poussins propres, pour les laisser s'éparpiller ensuite dans les plaines. C'est vraiment très drôle...

En somme, l'idée qui a donné naissance à cette singulière innovation est réellement heureuse, c'est toujours la double question de l'abondance des produits nourriciers, subordonnée à celle des engrains naturels qui a présidé à son élaboration ; car de la sorte sont restitués au sol, sous forme de déjections gallines, tous les éléments nutritifs que les parasites lui dérobent et qui vont ainsi suralimenter des récoltes déjà préservées. Aussi doit-on considérer comme un véritable événement économique l'apparition de cette modeste charrette ambulante.

H. C.

Des salles de société et du principe d'association.

Ainsi que nos lecteurs l'auront lu dans la *Patrie*, on va former à Lausanne des salles de société pour le public. C'est un progrès de plus à enregistrer dans notre canton, qui, nous le disons avec une vraie satisfaction, est enfin entré dans la carrière du vrai progrès et va montrer à la Suisse que notre peuple intelligent, probe et religieux n'a point renoncé à la place et au rôle honorable qu'il s'est assigné dans la Confédération.

Pour bien apprécier l'importance du pas que Lausanne va faire, il faut entrer dans quelques détails. On ne saurait nier que vingt ménages séparés consomment chaque soir vingt chandelles, et que le même nombre de personnes réunies en un seul et même local seront mieux éclairées avec dix chandelles, ou même avec quatre lampes au pétrole. De même, vingt fagots chaufferont à peine vingt ménages, tandis qu'avec dix dans un bon poêle, on suffoquerait de chaleur.

Il est tout aussi incontestable que si vingt personnes achètent chacune un livre, chacune n'en lira qu'un, tandis que, si elles s'associent, chacune en lira vingt.

Sous le rapport de la conversation et des relations sociales, le public y gagnera encore. Enfin, quant à l'instruction, en s'associant, on pourra se procurer des livres qu'une bourse particulière ne saurait s'accorder.

Ceci nous mène encore plus loin. Pour cuire séparément vingt dîners, il faut vingt foyers et vingt cuisinières, tandis qu'en les cuisant tous ensemble, un seul foyer et cinq cuisinières suffiront. En outre, les provisions achetées en gros reviendront meilleur marché qu'en détail.

Tandis donc, qu'aujourd'hui, nos communes s'épui-